



# La lettre

## Jean-Jacques Lasserre

Sénateur centriste des Pyrénées-Atlantiques

NUMERO 6



© A. Rozès

### ÉDITO

Dans cette sixième newsletter, je ne reviendrai que très brièvement sur les initiatives locales que j'ai pu impulser et mener dans le cadre du découpage cantonal. Vous avez déjà pris connaissance, notamment, des propositions formulées personnellement ou au nom du groupe Forces64. Je trouve le calendrier de cette réforme toujours aussi absurde. Commencer par délimiter les nouveaux cantons avant même de légiférer avec ce fameux acte III de la décentralisation, lui-même incohérent puisque saucissonné en trois, est totalement illogique et dangereux pour nos cantons.

Côté Sénat, le calendrier des deux derniers mois a été marqué par plusieurs textes importants, deux particulièrement: tout d'abord le projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), examiné en première lecture. Un des éléments importants du texte proposé par le Gouvernement était l'obligation du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Notre forte opposition à cette proposition a abouti à un compromis plus acceptable comme je l'expliquerai dans cette newsletter. L'autre texte marquant est le projet de loi de finances (PLF) pour 2014. Le Sénat a rejeté, en première lecture, le premier volet, les recettes, stoppant ainsi son examen. Je vous ferai donc part de ma position sur ce texte et des raisons de mon abstention.

Je vous souhaite une bonne lecture!

[Lien direct vers mon site internet](#)

L'ACTU AU SENAT

## PLF2014: un examen inachevé

---



Fin novembre, le Sénat a rejeté, en première lecture, le volet recettes, soit la première partie du projet de loi de finances pour 2014 (PLF2014), empêchant ainsi l'examen de la seconde partie. Pour ma part, je n'ai pas voulu m'associer à ce rejet. Beaucoup de raisons m'y conduisaient pourtant, notamment le volet fiscal, l'augmentation sans cesse croissante des prélèvements obligatoires. Mais le rejet du volet recettes nous interdisant l'examen du volet dépenses, j'ai considéré comme inachevé le travail sénatorial, nous privant d'un débat fondamental. Parmi les dépenses proposées dans ce PLF2014, l'aide aux collectivités locales est un point essentiel. La baisse programmée, pour la deuxième année consécutive, est inacceptable. Aucun accord avec l'Assemblée Nationale n'ayant été trouvé, une commission mixte paritaire (CMP) a été nommée. Chaque assemblée va donc de nouveau examiner le texte en nouvelle lecture.

[Dossier législatif sur le PLF2014](#)

## Logement: non au PLUI

---



Fin octobre dernier, le Sénat a adopté, en 1<sup>ère</sup> lecture, le projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR). L'une des dispositions importantes du texte présenté par le Gouvernement était l'obligation du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Le Sénat a assoupli cette règle en proposant que les intercommunalités deviennent compétentes dans un délai de trois ans, sauf en cas d'opposition d'un quart des communes, représentant 10% de la population. Une minorité de blocage plus lourde a donc été créée, notre objectif étant de s'en remettre au libre choix des communes et non d'imposer un système. Malgré ce correctif, le texte contenait encore beaucoup trop d'éléments inacceptables pour les communes, j'ai donc décidé de voter contre. L'Assemblée Nationale doit désormais l'examiner en seconde lecture.

[Dossier législatif sur le PJJ ALUR](#)

## Sécurité sociale: un projet inacceptable

---



Le Sénat a rejeté à plusieurs reprises le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2014 (PLFSS2014). L'Assemblée Nationale a donc eu "le dernier mot", en votant définitivement ce texte début décembre, le Conseil Constitutionnel doit désormais se prononcer avant promulgation définitive. J'ai décidé, comme la majorité de mon groupe politique, de voter contre ce projet de loi pour plusieurs raisons: sur la forme, le refus total du Gouvernement de communiquer avec les différents groupes politiques afin d'aboutir à un texte qui aurait pu faire consensus. Sur le fond, les milliards d'euros de prélèvements supplémentaires prévus dans ce texte ne sont pas acceptables sachant qu'ils ne visent

pas les plus riches mais tout le monde. De plus, la question de l'organisation du système social a une fois de plus été esquivée alors qu'elle est fondamentale. Encore un rendez-vous manqué pour le Gouvernement.

[Dossier législatif sur le PLFSS2014](#)

## Intervention sur les inondations

---



Le 20 novembre dernier, je suis intervenu en séance publique au nom du groupe UDI-UC, sur la proposition de loi relative à la prévention des inondations et à la protection contre celles-ci. Les inondations étant un sujet préoccupant pour notre département, comme le sinistre de juin dernier nous le rappelle, j'ai tenu à exposer mon point de vue sur plusieurs points notamment: la clarification des responsabilités de chacun dans la prévention de ces inondations, le rôle des différentes collectivités, mais aussi des élus qui doivent être associés plus activement à la population et à l'Etat et dont la place dans les organes délibérants doit être revue et également les questions relatives aux assurances. J'ai aussi insisté sur la nécessité de préserver les agences de l'eau au rôle incontournable et pourtant régulièrement menacées. Dans ce but j'avais déposé un amendement au PLF2014 afin de supprimer le prélèvement sur le fonds de roulement des agences de l'eau prévu à l'article 32.

[Lire toute mon intervention](#)

## FranceAgriMer: mon intervention

---



Je suis intervenu au nom du groupe centriste, le 9 octobre dernier, en séance publique, sur la proposition de loi relative aux missions de l'Établissement national des produits agricoles et de la pêche maritime, également appelé FranceAgriMer. J'ai ainsi pu rappeler l'importance de cet office agricole sur de nombreux plans et apporter tout mon soutien à ce texte qui avait pour but de confier deux nouvelles missions à FranceAgriMer: la gestion du nouveau fonds structurel relatif à l'aide alimentaire aux plus démunis et la gestion administrative et financière des opérations nécessaires pour assurer la présence française à l'Exposition universelle de Milan en 2015, dont le thème est "Nourrir la planète. Énergie pour la vie".

[Dossier législatif FranceAgriMer](#)

## Tourisme: présentation de mon rapport

---



Courant octobre, j'ai présenté en commission puis en séance publique le rapport que j'ai coécrit avec deux de mes collègues sénateurs: "Tourisme: une place de leader à reconquérir". Ce rapport a permis de dresser un bilan d'application de la "loi tourisme" du 22 juillet 2009, afin de simplifier l'administration

des acteurs du tourisme et de renforcer toujours plus l'offre touristique, le département des Pyrénées-Atlantiques étant parmi les premiers concernés. Ainsi, lors de mon intervention, je me suis focalisé sur deux points importants: la réforme du classement des hébergements touristiques et les mesures prises en faveur de la restauration, ces deux domaines étant primordiaux pour le tourisme.

[Lire mon rapport](#)

## Les maires du 64 reçus au Sénat



A l'occasion du Congrès des Maires 2014, qui se tenait comme chaque année durant une semaine à la Porte de Versailles, les trois sénateurs du département ont convié les maires à un petit-déjeuner, jeudi 21 novembre dernier. Environ 150 maires ont répondu présent, pour un moment de convivialité et d'échange, mais aussi un temps de bilan, de présentation des actions menées et des projets à venir, en particulier le grand défi pour le Gouvernement du redécoupage des cantons qui suscite autant de polémiques que de passions dans sa mise en place dont les élus ignorent totalement l'issue. Souhaitons que nos ministres entendent les voix des collectivités et la raison du terrain...

## QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

### Une nouvelle question écrite...



J'ai interpellé la Ministre de la Culture sur la hausse des tarifs postaux pour la presse spécialisée. Je lui ai adressé une question écrite afin de lui faire part des difficultés que va engendrer la fin du moratoire pour les éditeurs de presse spécialisée. Ces derniers vont devoir faire face à une forte augmentation des tarifs postaux, dans un contexte déjà rude où ils n'ont aucune autre alternative à la distribution postale.

[Retrouvez toutes mes questions écrites](#)

### ... Et une réponse



La Ministre de la Justice a répondu à ma question écrite portant sur les soucis rencontrés par certains mandataires judiciaires à la protection des majeurs. En effet, dans certains départements comme celui des Pyrénées-Atlantiques, les directions départementales de la cohésion sociale ont reçu l'ordre de surseoir au paiement des rémunérations dues aux mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel. Certains mandataires financiers se retrouvent donc en difficulté, avec des répercussions sur les emplois de secrétaires spécialisés.

[Lire la question complète et la réponse de la Ministre](#)

## DANS LE DEPARTEMENT

### Redécoupage des cantons

---



Dans le débat sur le redécoupage des cantons, j'essaie d'apporter un point de vue marqué par mon expérience, par l'idée que je me fais de l'organisation institutionnelle et des nécessaires équilibres territoriaux. Quels que soient les gouvernements, les incohérences des calendriers sont inacceptables. Je vous cite les exemples les plus démonstratifs. Première phase: révision de la carte intercommunale, exercice nécessaire pris en tant que tel. Deuxième phase: redécoupage des cantons (nous y sommes) sans aucune corrélation avec la carte intercommunale. Troisième phase (printemps prochain): l'examen, dans le cadre de l'acte III de la décentralisation, du devenir du département. Exercice qui eut nécessité de se dérouler avant la phase II. Vous trouverez ci-dessous la lettre que j'ai adressée au Préfet sur le redécoupage des cantons début novembre, au nom du groupe Forces64.

[L'intégralité de ma lettre au Préfet](#)

### Réforme de la PAC: une échéance cruciale

---



Je serai, au Sénat, orateur de mon groupe sur le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt en début d'année 2014. S'agissant de la PAC, j'ai déjà engagé plusieurs consultations, notamment sur un plan départemental. Quelques explications sur mes positions:

- Budget global de la PAC en légère diminution et "siphonné" pour partie en direction du budget national de l'agriculture afin que ce dernier soit maintenu. Je réfute la position très optimiste qui en est faite.
- J'appuierai la convergence des aides, soit un meilleur équilibre entre les productions et également entre les états.
- Je serai favorable à une meilleure prise en compte des 50 premiers hectares.
- L'idée du couplage doit être défendue, avec une relation obligatoire entre primes versées et production effective.
- Dans notre intérêt, une meilleure prise en compte de l'élevage en général avec un regard particulier sur les zones de montagne.

## AGENDA

### A venir fin 2013-début 2014

---



D'ici la fin de l'année et début 2014, le Sénat va se pencher sur plusieurs textes importants pour nos collectivités, notamment:

- le projet de loi de finances pour 2014 en nouvelle lecture la semaine prochaine
- le projet de loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine mi-janvier
- le projet de loi interdisant le cumul des fonctions exécutives locales avec le mandat de député ou de sénateur en nouvelle lecture mi-janvier
- la proposition de loi visant à affirmer la liberté de choix des maires quant à l'organisation des rythmes scolaires courant janvier

[Tout l'ordre du jour du Sénat](#)

## Voeux pour 2014



Je profite également de cette dernière newsletter de l'année 2013 pour vous adresser mes meilleurs voeux pour 2014.

Les défis qui nous attendent cette année sont de taille, tant à l'échelle départementale que nationale.

Je reste plus que jamais à votre écoute.

Que cette nouvelle année vous garde en bonne santé, vous et vos proches, et voit la réussite de tous vos projets.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

Et très bonne année dans l'exercice de vos responsabilités !

## CONTACT

### PERMANENCE PARLEMENTAIRE DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

À Anglet

**Marie-Claude Albanési**

Tél : 05 59 44 12 05

À Pau

**Pierre Lahore**

Tél : 06 43 10 02 72

### AU SÉNAT

**Anne-Caroline Berthet**

Tél : 01 42 34 28 73

Mél : [j.lasserre@senat.fr](mailto:j.lasserre@senat.fr)

[www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)